



Les expériences vécues à l'école, dans les cours d'éducation coopérative, dans les stages, dans un travail bénévole, dans les passe-temps ou un autre type d'emploi contribuent toutes au développement des compétences.

Le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) est axé sur les **compétences transférables** que les élèves et les chercheurs d'emploi peuvent transférer d'une profession à l'autre, d'un secteur à l'autre et de l'école au monde du travail.

Les élèves et les chercheurs d'emploi peuvent utiliser le PCO pour :

- nommer les compétences qu'ils maîtrisent déjà et planifier le perfectionnement de leurs compétences;
- mieux comprendre les compétences et habitudes de travail nécessaires pour réussir au travail;
- établir des liens entre les compétences démontrées à l'école et leur application dans le milieu du travail.

Avant de commencer un stage, les élèves et les chercheurs d'emploi peuvent :

- consulter le site Web du PCO pour **trouver de l'information** sur les types de tâches effectuées dans le cadre de diverses professions de façon à mieux prendre conscience de ce qui les attend en milieu de travail. Ils peuvent se poser les questions suivantes et en discuter avec leur parents :
 - *Est-ce que ce genre de tâches m'intéresse?*
 - *Quelles sont les compétences et tâches sur lesquelles je veux me concentrer?*
- créer un plan **de travail du PCO** avec l'aide de leur enseignante ou enseignant ou moniteur de formation. Le plan de travail met l'accent sur quelques-unes des compétences que la personne veut développer ou démontrer durant le stage. Lorsque l'élève ou le chercheur d'emploi se présente à son stage, l'employeur vérifie si le plan de travail est réaliste par rapport aux attentes.



Les élèves et chercheurs d'emploi peuvent utiliser leur plan de travail du PCO pour montrer aux employeurs leurs **compétences transférables!**

Durant le stage, les élèves et les chercheurs d'emploi peuvent :

- mettre à profit le format pratique du plan de travail du PCO pour alimenter les discussions avec leur employeur sur le développement de leurs compétences;
- être ouverts aux commentaires de leur employeur et lui poser des questions sur leurs forces et les façons d'améliorer leur rendement. Voici quelques suggestions d'entrée en matière :
 - *Je veux vraiment faire un bon travail dans le cadre de mon stage.*
 - *Avez-vous quelques minutes pour discuter des moyens d'améliorer mes compétences et mes habitudes de travail?*
 - *Quelles sont les compétences et habitudes de travail que j'ai pu démontrer de façon satisfaisante jusqu'ici?*
 - *Quelles sont les compétences et habitudes de travail sur lesquelles vous aimeriez que je me concentre aujourd'hui ou cette semaine?*
 - *Puis-je vous voir la semaine prochaine pour avoir d'autres commentaires?*

À la fin du stage, l'employeur finit de remplir le plan de travail du PCO et le signe.

Ontario *Skills and Work Habits
for the Workplace*

Skills Passport

Passeport-formation
de l'Ontario

*Les compétences et les habitudes
de travail du milieu de travail*

<http://skills.edu.gov.on.ca>

Une fois le stage terminé, les parents peuvent encourager les élèves et les chercheurs d'emploi à :

- conserver une copie de leur plan de travail du PCO dans leur portfolio d'emploi comme preuve des compétences démontrées jusqu'ici;
- se servir du plan de travail du PCO pour rédiger leur curriculum vitae, remplir les demandes d'emploi et préparer des entrevues solides;
- créer des échantillons de plan de travail pour se renseigner sur les tâches accomplies dans différentes professions. Cela peut orienter leurs décisions concernant les cours, la formation, les stages et les emplois qui les aideront à atteindre leurs objectifs sur le plan professionnel;
- créer des plans de travail pour les emplois bénévoles, d'été ou à temps partiel de façon à poursuivre le développement de leurs compétences et habitudes de travail et à montrer aux employeurs ce qu'ils peuvent faire!